

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Anglais ne possèdent en aucune façon l'art de « faire des compliments », art dans lequel les Français excellent, mais où la vérité est toujours plus où moins sacrifiée. La petite anecdote suivante en est un assez bon exemple :

Un Français et un Anglais, tous deux de bonne compagnie, étaient engagés dans une conversation amicale sur les mérites respectifs de leurs pays. « En vérité, monsieur, » dit le Français « en terminant un long discours tout en faveur de l'Angleterre, si je n'étais pas Français, je voudrais être Anglais. » « Et moi, » répondit l'Anglais, « si je n'étais pas Anglais, je voudrais être Anglais ! »

Il est encore à remarquer que la politesse, chez les Allemands et chez les Russes, se confond presque avec ce que nous appelons le servilisme, ce qui s'explique aisément par l'influence du régime féodal sous lequel ces peuples ont si longtemps vécu. En bonne société, ils se montrent passé maîtres dans l'art des manifestations extérieures; les inflexions du corps, qui jouent chez eux un très grand rôle en fait de politesse, témoignent d'une excessive souplesse de l'épine dorsale et d'une grande aisance dans le jeu des articulations.

En étendant cette étude à d'autres peuples, on arriverait à trouver des différences bien plus grandes encore, mais il suffit de ces trois exemples pour prouver que la politesse varie, dans sa forme et dans ses applications, avec chaque nationalité, et qu'aucun peuple ne pourrait se vanter d'être le plus poli.

V. G.

Un de nos abonnés de Vevey nous écrit :

« Monsieur le rédacteur,

Lorsque je me suis décidé à prendre un abonnement à votre journal, dans le courant de l'année dernière, c'était parce que j'avais remarqué le bon sens et le bon esprit vaudois avec lesquels certains articles étaient rédigés.

Mais dès lors, je dois le dire, à la lecture de quelques-uns de vos numéros, j'ai dû singulièrement en rabattre sur ma première impression.

Enfin, comme je vois, par votre dernier journal, celui du 26 courant, que vous allez même jusqu'à fournir à vos lecteurs un morceau tiré de « La vie à grand orchestre, charivari parisien », dans lequel on bafoue et on tourne en ridicule les faits de l'Histoire Sainte et que je ne veux pas concourir, en aussi peu que ce soit, à moraliser et à instruire notre peuple vaudois d'une pareille façon, c'est-à-dire en lui donnant en pâture les extraits d'une littérature étrangère malsaine, je vous prie de cesser de m'envoyer votre journal et de prendre en rembourse ce que je puis vous devoir jusqu'au 30 juin de la présente année.

Recevez, monsieur, mes sincères salutations. »

L'auteur de la lettre qu'on vient de lire n'ayant pas demandé qu'elle soit livrée à la publicité, nous croyons devoir taire son nom. Si donc nous la publions sans que nous y soyons obligés, c'est que nous n'avons jamais craint de faire connaître de les

critiques qui nous sont adressées lorsque celles-ci restent dans des termes convenables; car nous avons la certitude qu'il y a toujours d'excellentes choses à en tirer et que, loin de nuire à notre modeste publication, elles lui sont au contraire très utiles.

En relisant ce malheureux article sur le *déluge*, qui nous a valu une averse de récriminations, nous reconnaissons qu'il a pu produire chez plusieurs personnes une mauvaise impression. Mais nous ferons cependant observer que notre honorable abonné, — qui ne le sera plus, hélas, depuis le 1^{er} juin, — se montre d'une trop grande sévérité. Il n'ignore pas, sans doute, que le journalisme a ses moments de disette durant lesquels il se nourrit parfois de choses peu fortifiantes et qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'il n'apparaisse pas de temps en temps quelque petit nuage gris dans le ciel souriant et calme du *Conteur Vaudois*.

Notre correspondant nous lit, du reste, depuis assez longtemps pour avoir pu se convaincre qu'il n'entre ni dans nos habitudes, ni dans nos idées de « bafouer où tourner en ridicule » les choses de la religion.

Ces quelques explications données, ajoutons que nous accueillons toujours avec reconnaissance les critiques justes et bienveillantes; quant aux démissions d'abonnement, nous devons avouer qu'elles sont reçues avec beaucoup moins d'empressement.

Pétition de la main gauche

aux personnes qui ont la surintendance de l'éducation.

« Je m'adresse à tous les amis de la jeunesse, et je les conjure de laisser tomber un regard de compassion sur mon malheureux sort, afin qu'ils écartent les préjugés dont je suis victime. Nous sommes deux sœurs : les deux yeux d'un homme ne se ressemblent pas davantage, et ils ne sauraient vivre ensemble en meilleurs termes que nous ne le ferions ma sœur et moi, sans la partialité de nos parents, qui mettent entre nous les plus injurieuses distinctions. Depuis mon enfance, j'ai été élevée à considérer ma sœur comme étant d'un rang supérieur au mien. On m'a laissé grandir sans la moindre instruction, tandis que pour son éducation rien n'a été épargné. Elle a eu des maîtres d'écriture, de dessin, de musique, et d'autres encore ; et moi, si par hasard je touchais un crayon, une plume, une aiguille, j'étais sévèrement grondée ; et plus d'une fois j'ai été battue pour maladresse et pour défaut de bonnes manières. Il est vrai que ma sœur m'a associée à elle en quelques occasions, mais elle se faisait toujours un point d'honneur de prendre la suprême direction, ne m'appelant que par nécessité ou pour figurer auprès d'elle.

» N'allez pas croire, messieurs, que mes plaintes soient dictées par un pur sentiment de vanité. Non, mes peines ont une cause beaucoup plus sérieuse. Dans la famille à laquelle nous appartenons, l'habitude est que tous les soins nécessaires à la subsistance tombent sur ma sœur et sur moi. Si quelque indisposition vient attaquer ma sœur, quel sera le